



C O M M U N I Q U É

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

▫ The English News Release follows the French one ▫

SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES, le mercredi 10 juin 2015

Dans le dossier du Mont-Kaaikop, le Conseil Mohawk de Kahnawake a décidé de faire respecter ses droits en envoyant une mise en demeure au Gouvernement du Québec dans les dossiers de foresterie sur les terres publiques entourant leur territoire de chasse et de pêche de Tioweroton.

Dans sa lettre du 5 juin 2015, adressée au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Laurent Lessard, et au préfet de la MRC des Laurentides, Monsieur Denis Chalifoux, le Conseil Mohawk de Kahnawake (Mohawk Council of Kahnawake ou MCK) souligne qu'il n'a jamais été informé ni consulté pour les projets de coupes forestières autour de leur territoire de Tioweroton, malgré les dispositions claires de cette obligation envers les Premières Nations dans la loi.

Les Mohawks rappellent qu'ils ont des droits sur leur territoire et les terres environnantes et que toute activité forestière aura un impact sur l'exercice de leurs droits ancestraux et la qualité de l'environnement, notamment sur la biodiversité de la faune et de la flore et la qualité du réseau hydrique.

Parmi les arguments avancés, on note, d'un point de vue environnemental :

- Qu'il existe un corridor faunique et floristique entre les terres de Tioweroton, le Mont-Kaaikop, le Parc National du Mont-Tremblant et même au-delà;
- Que cette vaste zone de vie et de transition est vitale pour l'orignal, l'ours, le cerf, les plantes et les oiseaux forestiers (incluant les espèces à risque);
- Que ce milieu est une source importante pour la nourriture, la médecine, la chasse et la cueillette des Mohawks; et
- Que la vitalité et la richesse de ces milieux reposent sur des sols et des cours d'eau de qualité.

Et d'un point de vue juridique :

- Que les Mohawks ne détiennent aucune information officielle sur les projets de coupes forestières et qu'ils se réservent le droit de préciser ultérieurement quelles dispositions de la loi ne sont pas respectées dans ce dossier;
- Que les Mohawks se basent toutefois, entre autres, sur les affidavits ayant conduit à l'injonction interlocutoire obtenue par la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides pour



établir les manquements flagrants du processus de consultation auprès de leurs communautés; et

- Que la loi stipule pourtant très clairement l'obligation du Gouvernement du Québec de considérer les droits, les intérêts, les valeurs et les besoins des Premières Nations quand des projets de foresterie pourraient les affecter.

Pour ces raisons, les Mohawks demandent l'arrêt immédiat de toutes activités forestières aux alentours de leur territoire, incluant le corridor au Mont-Kaaikop. Ceci inclut toute activité, coupe ou projet forestiers planifiés ou déjà commencés, découlant des autorisations données par la MRC ou toute autre instance provinciale.

Cette suspension devrait durer tant que l'échange d'information et la consultation ne soient mis en place avec le MCK et tout autre groupe d'intérêt. Considérant les impacts potentiels de ces activités, le MCK s'attend durant le processus de consultation à ce que des mesures d'accommodation soient implantées. Toute activité décrétée ne saurait altérer en permanence la capacité des Mohawks à pratiquer et à jouir de leur mode de vie traditionnel.

Les Mohawks demandent instamment une rencontre avec la MRC des Laurentides et le Gouvernement du Québec pour le partage initial de l'information, pour établir clairement la portée des travaux planifiés et, conséquemment, pour la divulgation complète de l'information, incluant les études environnementales ou autres relatives aux autorisations forestières données.

Pour la Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop, l'opposition des Mohawks s'ajoute aux nombreuses interventions faites par la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides et la Coalition dans le but de faire respecter les lois sur la foresterie au Québec. Depuis le début de sa lutte pour sauver le Mont-Kaaikop, la Coalition n'a de cesse de trouver des manquements patents dans les processus conduisant à la récolte des arbres sur les terres publiques.

Au bout du compte, ces situations mettent en lumière la très grande valeur des forêts et l'intérêt de la plupart pour préserver une richesse naturelle collective vitale d'une très grande beauté. Pour les Mohawks comme pour nous tous, nous aspirons à respecter la nature et à en vivre, en assurant sa pérennité pour nous tous et pour les générations à venir.



NEWS RELEASE

FOR IMMEDIATE RELEASE

▫ Le communiqué en français précède celui en anglais ▫

SAINTE-LUCIE-DES-LAURENTIDES, Wednesday, June 10th, 2015.

In the Mont-Kaaikop case, the Mohawk Council of Kahnawake decided to assert its rights by sending a formal notice to the Government of Quebec on forestry issues on public lands surrounding their hunting and fishing lands of Tioweroton.

In its letter of June 5th, 2015, addressed to the Minister of Forests, Wildlife and Parks, Mr. Laurent Lessard, and the Prefect of the MRC des Laurentides, Mr. Denis Chalifoux, the Mohawk Council of Kahnawake (MCK) emphasizes that it was never informed or consulted for logging projects around their territory of Tioweroton despite the clear obligations to First Nations in the law.

The Mohawks point out that they have rights over their territory and surrounding lands and all forestry activities will impact the exercise of their aboriginal rights and the quality of the environment, namely the biodiversity of fauna and flora and the quality of the water network.

Among the arguments, we note, from an environmental point of view:

- That there is a wildlife and flora corridor from the lands of Tioweroton, through Mont Kaaikop, the Parc National du Mont-Tremblant and beyond;
- That this vast area of life and transition is vital to moose, bear, deer, plants and forest birds (including species at risk);
- That this environment is an important source for food, medicine, hunting and gathering for the Mohawks; and
- That the vitality and richness of these areas is based on quality soils and water courses.

And from a legal point of view:

- That the Mohawks do not hold any official information on logging projects and they reserve the right to further specify which provisions of the law are not respected in this case;



- That the Mohawks however, namely, base their claim on the affidavits that led to the interlocutory injunction obtained by the Municipality of Sainte-Lucie-des-Laurentides to establish the flagrant failures of the consultation process in their communities; and
- That the law states very clearly the obligations of the Government of Quebec to consider the rights, interests, values and needs of First Nations when forestry projects might impact their community.

For these reasons, the Mohawks require an immediate halt to all forest activities around their territory, including the Mont-Kaaikop corridor. This includes any activity, cutting, planned or already begun forestry project under the authorizations granted by the MRC or other provincial authority.

This suspension should last until the exchange of information and consultation is set up with the MCK and any other interest group. Considering the potential impacts of these activities, the MCK expects that accommodation measures must be implemented during this consultation process. Any decreed activity cannot permanently alter the ability of the Mohawks to practice and enjoy their traditional way of life.

The Mohawks urge a meeting with the MRC des Laurentides and the Government of Quebec for the initial sharing of information, to clearly establish the scope of work planned and, consequently, for the full disclosure of information, including environmental studies or others relating to forest clearance authorizations.

For the Coalition for the Preservation of Mont-Kaaikop, the opposition of the Mohawks adds to the many interventions made by the Municipality of Sainte-Lucie-des-Laurentides and the Coalition in order to enforce the laws on forestry in Quebec. Since the beginning of its fight to save the Mont-Kaaikop, the Coalition has consistently found obvious shortcomings in the processes leading to harvesting trees on public lands.

At the end of the day these situations outline the great value of forests and the interests of the majority to preserve a vital collective natural asset of great beauty. For the Mohawks, as for all of us, we aspire to respect nature and to live from it, ensuring its survival for us and for future generations.